

" 3DO TONNEINS "

Société Civile Immobilière
Au Capital Social de 1 000 euros

SIEGE SOCIAL :
35 Boulevard Jean Moulin
93190 LIVRY GARGAN
RCS Bobigny : 903 939 569

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze octobre. Les associés de la Société Civile Immobilière "**3DO TONNEINS**", au capital social de 1 000 € divisé en 1 000 parts sociales de 1 € chacune, se sont réunis au **35 Boulevard Jean Moulin à Livry Gargan (93190)** en Assemblée Générale Extraordinaire.

L'assemblée est présidée par **Monsieur DRAME Ahmada**, qui déclare la séance ouverte. Les associés étant présent, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle que les associés se sont réunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 - Changement de gérant**
- 2 - Cession de parts sociales**
- 3 - Modification corrélative des statuts**
- 4 - Pouvoirs en vue des formalités**

Première résolution : Changement de gérant

La collectivité des associés décide de nommer Monsieur **DRAME Ahmada** né le 4 octobre 1981 à Sarcelles (95), demeurant 3 allée de la Tournelle 93410 Vaujours à compter de ce jour en remplacement de Monsieur **DINE Mohamed**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

Deuxième résolution : Transfert de siège social

La collectivité des associés décide de transférer le siège social au 3 Allée de la Tournelle 93410 Vaujours à compter de ce jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

Troisième résolution : Modification corrélative des statuts

La collectivité des associés décide de modifier les **articles 4 et 13** des statuts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

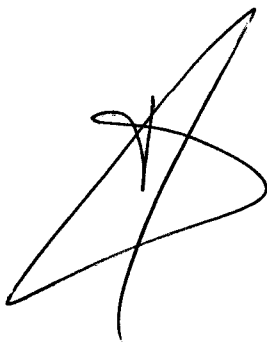
Quatrième résolution : Pouvoirs en vue des formalités

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

L'Ordre du Jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés présents après lecture.

Fait à Livry-Gargan,
Le 11 octobre 2024.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' shape with a vertical line through the center and a horizontal line at the top.